

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 novembre 2015 à 19 h SALLE DU BAS DE LA MAIRIE

Nombre de membres du Conseil Municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11

Etaient présents : MM. DORDAIN Christian, SALLIO Michel, JONVAL Jean-Claude, Mme DU CONSEIL Betty, MM. ROYE Hervé, DUCCESCHI Patrick, Mmes LOCUFIER Isabelle, SILVAIN Ginette, MERLINO Léanna, M. LEMAIRE Bruno, Mme PINTE Patricia

Etaient excusés : M.USAI Thierry (procuration à Mme LOCUFIER Isabelle), M. COQUEREL Olivier (procuration à Mme DU CONSEIL Betty), Mme DEREGNAUCOURT Jocelyne (procuration à M. Sallio Michel), M. DUBOIS Jean-Robert.

Secrétaire de séance : M. SALLIO Michel

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 août 2015 est adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, accepte le nouvel ordre du jour ainsi modifié.

BROCANTE DE LA FETE DU BOEUF 2015

Il est décidé, à l'unanimité, de reverser la somme de 5 500 € sous forme de subvention au titre des droits de place de la brocante. Conformément à la réglementation, le Président du Comité de la fête du Bœuf, Monsieur SALLIO Michel, n'a pas pris part au vote. Cette dépense sera imputée à l'article 6574 du budget en cours.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ECOLE MARCEL PAGNOL

Mr Dessaint, directeur de l'école, a acheté un nouvel ordinateur portable d'un montant de 379.00 €. Cet achat a été fait sur le compte de la Coopérative Scolaire.

Il est proposé, après avis favorable du Bureau, de reverser en contrepartie une subvention exceptionnelle à la Coopérative Scolaire, soit 379.00 € pour l'année 2015. Cette dépense sera imputée à l'article 6574 du budget en cours.

Approuvé à l'unanimité.

AVENANT AU MARCHE DU PLU

Vu la délibération du 5 avril 2012 par laquelle le Conseil municipal a adopté le marché passé avec le Cabinet Environnement Conseil de Roost-Warendin relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme pour un montant initial de 19 850,00 € H.T. ; Vu l'avenant n°1 pour des réunions supplémentaires dans le cadre de la mission du PLU pour un montant de 2 250,00 € Ht ; Vu l'avenant n°2 pour intégrer les conséquences de nouvelles lois pour un montant de 2 175,00 € Ht ; Vu la proposition financière pour inclure quatre réunions supplémentaires de travail pour mener à bien le PLU, d'un montant de 1 350,00 € HT; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE cette proposition financière et AUTORISE le Maire à signer ce document.

TARIFS 2016

Après avis favorable du bureau du 12 novembre 2015, le Conseil municipal décide de maintenir les tarifs actuels des salles :

1. SALLE DES FÊTES - location uniquement aux Bugnicourtois et Associations locales

a) Location pour une journée

- Location Grande Salle (avec cuisine) 250 € + 50 € la petite salle en option
Frais de chauffage : 50 €
- Location Petite Salle (avec cuisine) 120 €
Frais de chauffage : 40 €

b) Location pour une durée inférieure à 1 journée (pour un vin d'honneur, une réception, une réunion...)

- Grande salle 130 €
 - Petite salle 70 €
- Eventuellement frais de chauffage : 40 €

2. SALLE DU BAS DE LA MAIRIE

- Particuliers

70 €/Jour

(Préparation, remise en place et nettoyage compris)

En ce qui concerne les locations hivernales (du 15 octobre au 30 avril environ), le tarif global sera appliqué (location + chauffage).

Par contre seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2016 les tarifs suivants :

3. TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE

- 195 € au lieu de 185 €
- 1 372 € une case au columbarium (pour 1 à 4 urnes selon leur dimension) - prix maintenu

Il est rappelé que les concessions sont à perpétuité,

- qu'elles mesurent 1,25 m x 2,50 m soit 3,125 m²
- qu'elles peuvent être double 2,50 m x 2,50 m soit 6,250 m²
- que pour le columbarium il sera réclamé le prix d'un mètre carré par case vendue, soit 62,40 €.

4. TARIFS des tickets Cantine

Monsieur le Maire rappelle que le prix de repas de la restauration scolaire n'a pas été augmenté depuis 2 ans et peut être actualisé en fonction de l'évolution de coût de fonctionnement. De ce fait, il propose au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de la cantine à compter du 1^{er} janvier 2016 de 10 centimes d'euros :

- pour les Bugnicourtois le ticket passe de 3.50 € à **3.60 €**
- pour les familles extérieures le ticket passe de 4.00 € à **4.10 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les tarifs 2016.

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME AD'Ap

L'ordonnance du 26 septembre 2014 a modifié un certain nombre de textes dont le code de la construction a introduit le dispositif d'agenda d'accessibilité des bâtiments publics, en le passant de 3 à 9 ans. La commune a déposé son dossier d'AD'Ap dans le délai imparti, soit avant le 27 septembre 2015. A ce jour, le service instructeur de la DDTM nous demande de délibérer sur l'agenda des mises aux normes de nos établissements.

Il vous est proposé, en fonction de l'importance des Etablissements recevant du Public (ERP) de valider le calendrier des mises en accessibilité :

- 2016 - Préparation des dossiers de travaux de financements et d'AO
- 2017 - Travaux à l'Ecole Marcel Pagnol
- 2018 - Travaux pour la Mairie
- 2019 - Travaux pour la Salle des Fêtes
- 2020 - Travaux pour l'église
- 2021 - Travaux pour le stade de foot

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide ce calendrier des mises en accessibilité.

TRANSPORT SMTD – PRISE EN CHARGE DES CARTES JOB, OR, RSA

Mr le Maire précise que le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) l'a saisi afin de statuer sur la participation de la commune sur les cartes « JOB » - « OR » - « RSA » au titre de l'année 2016.

La commune peut prendre en charge tout ou partie de la participation :

- de 42 € relatif à la carte OR personne âgée
- de 5 € relatif à la carte JOB
- de 15 € relatif à la carte RSA

A ce jour, la commune participe à hauteur de 25 %. Mr le Maire propose au conseil de reconduire cette participation soit :

- Carte « OR » : 10.50 € par an et par carte,
- Carte « RSA » : 3.75 € par trimestre et par carte,
- Carte « JOB » : 1.25 € par mois et par carte.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide de prendre à la charge de la commune les mêmes taux, soit les montants précités.

VIREMENT DE CREDIT

L'école sera dotée de 16 tablettes numériques qui favoriseront les échanges interactifs.

Il est proposé, après avis favorable du bureau, de prendre cette dépense en investissement et d'effectuer un virement de crédit pour un montant de 4 953.36 € TTC pour l'achat des tablettes à l'école.

Approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION

La commune a un projet d'aménagement et d'extension du cimetière. Le Conseil Départemental élabore le budget 2016 en fixant des objectifs sur le Fonds Départemental de solidarité territoriale (FDST). Ce dossier étant prioritaire parmi l'ensemble de projets, il vous est proposé, après avis favorable du bureau, de déposer un dossier de financement pour un projet d'aménagement et d'extension du cimetière au titre de ce fonds départemental.

POINTS DIVERS

- ❖ Conseil d'école du 5.11.2015 - élection des parents d'élèves :
 - DELBART Stéphanie
 - CARON Laurent
 - DEVIENNE Laurent
 - PETIT Maryvonne
 - BATISTA-DIAS Géraldine
 - GENS Véronique
 - DENAES Alexis
 - BOUFFLERS Caroline
- ❖ Ducasse 2015 – bilan très mitigé à cause de la participation décevante. Une réflexion sera menée par la municipalité afin de rendre cette manifestation plus attractive.
- ❖ Sortie des jeunes à KOEZIO le 28 octobre 2015 organisée par la municipalité : plus de vingt enfants se sont inscrits à cet après-midi. La mairie avait affrété un bus pour le transport pris en charge par Le CCAS. Tous étaient heureux de se retrouver entre amis dans une bonne ambiance.
- ❖ Projet d'implantation du magasin Leclerc à la ZAC de la Tuilerie - un nouveau recours a été présenté devant la Cour administrative d'appel de Douai par Mr Hurtevent, gérant de Carrefour Contact d'Arleux.

URBANISME

→ Déclaration préalable

- Mr VERNEZ Denis, 20 rue de Fressain – abris de jardin – accordé

→ Permis de construire

- SCI PERVILLIER, 18 rue de l'Eglise – création de deux studios - Accordé
- SCI TILLOY BUGNICOURT, ZAC de la Tuilerie – construction d'un supermarché – en cours
- Camping des sorbiers, Mr VAN MEERHAEGHE, 15 de Fressain – construction de la salle d'activité, de sanitaires et d'un logement de fonction - en cours
- Mr et Mme MINOL, 16 rue de la Rose – construction d'une maison – en cours
- Mr et Mme VINCENT, 1 rue de la Garenne, lot n° 1 - construction d'une maison – en cours

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- ❖ S. 28.11 – Banque alimentaire, salle du bas de la Mairie de 9h-12h
Marché de Noël à la salle des fêtes de 10h à 17h
- ❖ S. 05.12- « Pot de l'amitié » des fêtes de St Eloi – Ste Barbe à la salle du bas de la Mairie à 11h30
- ❖ S. 12.12 – Distribution des Colis des Aînés
- ❖ S. 19.12 – Arbre de Noël Municipal